

Paris, le 07 juin 2022

Direction du Foncier et du Patrimoine
Département de la Valorisation
Affaire suivie par : Christopher LAMBERT
Ligne directe : 06 18 95 99 06
E-mail : christopher.lambert@grandparisamenagement.fr
Référence : 2022-023-DFP-VALO-CLA

M. Jean-Marc LEVESQUE
Ferme du Parc
77600 CONCHES-SUR-GONDOIRE

Recommandé avec AR n° 2C 140 502 2527 6

OBJET : Courrier de dénonciation d'Occupation sans titre
Parcelles ETAT gérées par GPA
Commune de BUSSY-SAINT-GEORGES – YC n°15

Monsieur Levesque,

Actuellement, vous occupez sans droit ni titre, une partie de la parcelle cadastrées YC n°15 dans le cadre de votre activité agricole (exploitation de noisetier) située sur la commune de Bussy-Saint-Georges (77).

Par la présente, cette mise en demeure vous prie de quitter les lieux pour le 30 juin 2022.

Ce terrain appartenant à l'État est en cours de cession au profit de l'Établissement Public d'Aménagement de Marne-la-Vallée dans le cadre d'un projet d'aménagement d'ensemble des mesures compensatoires et environnementales.

Pour le bon suivi de ce dossier, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir accuser réception de ce courrier.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Julien Duguet,



Chef de Département Valorisations

Copies à : EPA MARNE
DDFIP 77



